



**HAL**  
open science

## Géographies infernales

Catherine Lochin

► **To cite this version:**

Catherine Lochin. Géographies infernales. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2002, II, pp.176-185. hal-02095458

**HAL Id: hal-02095458**

**<https://hal.science/hal-02095458v1>**

Submitted on 10 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Géographies infernales

Catherine Lochin (UMR 7038 – LIMC)

L'image que les anciens se faisaient de l'autre monde nous apparaît assez confuse, la tradition mythologique s'est au fil du temps mêlée de doctrines philosophiques et de croyances religieuses dont il est difficile de déterminer l'influence. Les théories élaborées par les philosophes sont des constructions intellectuelles sans support mythique ; elles n'ont donc pas donné naissance à une iconographie. La matière principale de ce panorama est donc fournie par les mythes et leurs images dont il faut faire un puzzle pour se faire une idée de la géographie du monde infernal.

**Les conditions d'accès.** Ce monde est réservé aux morts qui ne peuvent en sortir et interdit aux vivants, mais les principales descriptions des Enfers relatent le voyage d'un personnage (*katabase*) qui a transgressé cette règle que ce soit la Nékyia d'Ulysse (Hom. *Od.* 11, 35-332; 385-637)<sup>1</sup> ou le voyage de l'âme d'Er le Pamphylien provisoirement détachée de son corps (Plat. *Nom.* 10, 614a-621b). Virgile fera, lui aussi, voyager son héros Énée dans ces régions infernales (*Aen.* 6, 268-896) ; à sa suite, le voyage dans les Enfers deviendra un exercice obligé dans chaque poème épique (Stat. *Theb.* 4, 406-551, Sil. 13, 400-895), ou encore sur un mode humoristique (Lucien, v. h.) comme l'avait fait déjà bien avant Aristophane (*Ran.*).

Les dieux, sauf Hermès, dieu des passages, ne pénètrent pas volontiers dans les Enfers; Hadès, souverain de ce monde, profane le ciel en sortant de son royaume pour ravir son épouse (Claud. *rapt. Pros.* 2, 217) à cause du peu d'empressement des Immortelles à l'accepter pour époux. Quelques morts tentent de sortir (Euridyce, Sisyphe) ou sont appelés pour une consultation oraculaire (Tirésias), des vivants entrent par ruse (Thésée, Pirithoos). Quelques rares immortels ou héros y font aussi des incursions : Dionysos va rechercher Sémélé ; Héraclès capture Cerbère (Hom. *Il.* 8, 362-369), libère Thésée (Eur. *Herc.*) et Alceste (Eur. *Alc.*) ou reconduit Laodamie dans les Enfers (Ov. *her.* 13) ; Orphée tente de ramener Eurydice (Ov. *met.* 10, 1-64).

**La localisation des Enfers.** Le royaume du troisième frère de Zeus est le royaume des morts ; ce monde souterrain n'est pas situé sous l'écorce terrestre mais bien au-delà. Hésiode le dit sous la terre, au bout du monde (*Theog.* 736-815) et précise qu'une enclume tombant du ciel mettrait neuf jours et neuf nuits pour atteindre la terre ; il lui faudrait le même temps pour rejoindre le Tartare, cerné d'un mur d'airain (720-725). Homère sans préciser la distance donne la même évaluation (*Il.* 8, 13-15). Le Tartare désignait la région la plus profonde de l'Hadès, la prison des Titans, avant de devenir synonyme des Enfers. Le « flou » qui entoure la géographie est reflété par cette multiplicité de noms (Tartare, Styx, maisons d'Hadès, palais de Dis, Orcus, l'Érèbe) où le tout prend le nom de la partie. L'au-delà peut être aérien, situé entre la terre et la lune (Plut. *de sera, de fac., de gen.*), les fleuves infernaux deviennent les courants aériens, la lune, les étoiles ou même l'éther, le séjour des âmes.

**Lieux réels et imaginaires.** On connaît plusieurs chemins bien réels empruntés par les vivants tentant le voyage. Selon Homère, il faut naviguer vers l'ouest sur l'Océan qui borde la terre jusqu'au pays sans soleil des Cimmériens. Virgile (*Aen.* 6, 126-128) connaît aussi cette route qui aboutit au lac Acheron près de Cumès; mais il mentionne comme entrée le cap Ténare en Laconie (*Georg.* 4, 467). Ailleurs, comme Claudien (*rapt. Pros.* 2, 349), il cite comme accès à Ansanto, près d'un lac sulfureux connu pour avoir été un sanctuaire de Méfitis, une caverne derrière un torrent (*Aen.* 7, 563-571) (fig. 1)<sup>2</sup>.

Les principaux fleuves infernaux ont eu aussi une réalité géographique : l'Achéron (l'actuel Souliotiko ou Phanaritiko) qui se perd dans le lac Acherousia (Plat. *Phaidon.* 112 e-113 a) et le Coccyte – à leur confluent se trouvait un sanctuaire le Nékyomantéion ; ce dernier était, en partie, confondu par Virgile avec le Styx, une eau morte qui sépare les vivants des morts (Hom. *Il.* 8, 369). Le Styx mythique est le garant du grand serment

<sup>1</sup> Les abréviations utilisées sont celles du LIMC (*Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, vol. I à VIII + Indices (1981-1999)).

<sup>2</sup> Vatican, Bibl. de Rome, maison de l'Esquilin. 50-40 av J.-C. : LIMC Acheron 2\* ; Danaïdes 24\*.

des dieux (Hes. *Théog.* 383-403 ; 775-806) ; le fleuve réel coule en Arcadie (Paus. 8, 18, 1-6), son eau dotée de propriétés surnaturelles brise divers matériaux et passe pour être le poison qui tua Alexandre. L'Eridan (Verg. *Aen.* 6, 659), mi-léendaire mi-réel, localisé en Espagne (Aischyl. *Héliades* fr. 107), dans l'Adriatique (Eur. *Hipp.* 736-741) ou identifié au Pô (Plin. *nat.* 37,31) baigne les Champs Elysées.

**L'entrée et les guides.** Chez Homère (*Od.* 24, 1-23), les morts utilisent une route terrestre, Hermès guide les âmes des Prétendants de Pénélope vers l'Océan jusqu'au Rocher Blanc situé à l'extrémité méridionale de Leukade (Strab. 10.2.8) pour atteindre les portes du Soleil et le pays des rêves et accéder à la Prairie d'asphodèles.

Quand Charon apparaît au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C dans la *Myniade* de Prodicos de Phocée et, sur les images, vers 500, chaque tombe est un passage vers ce monde de ténèbres humides. Seul ou secondé par Hermès, il vient chercher le mort dans sa barque (fig. 2)<sup>1</sup>. Il amène les âmes jusqu'à la véritable entrée où ne pouvaient pénétrer plus avant que les morts ayant reçu les honneurs funèbres ou ayant vécu un nombre suffisant d'années (Verg. *Aen.* 6, 426-493).

Comme dans de nombreuses civilisations, les âmes passent par des portes (fig. 3)<sup>2</sup>. L'expression « passer les portes d'Hadès » est utilisée par Homère (*Il.* 5, 646) ; sa faveur ne faiblit pas dans la littérature grecque (Aristoph. *Ran.* 162-164 ; Soph. *Oid. K.* 1568-73), latine (Lucr. 1, 1111-13 ; Prop. IV, 11, 8) ou chrétienne (Aug. *serm.* 189, 1). Quant aux Enfers aériens, suivant Pythagore (Macr. *Somn.* 1, 12), les entrées se situent aux intersections de la voie lactée et des tropiques ; pour Varron (Serv. *Georg.* 1,34) les routes passent par les constellations du Lion, du Cancer et du Scorpion ; pour Plutarque (*de sera* 565) c'est un courant d'air.

**Les gardiens.** À l'entrée, qui s'est, au fil du temps, peuplée de personnifications – peurs, maladies et autres désastres – et les fantômes des monstres groupés autour d'un orme (Verg. *Aen.* 6, 273-284) (fig. 4 a)<sup>3</sup>, Cerbère (Hes. *Théog.* 769-773) (fig. 4 b) veille à ce que seuls les morts ayant eu des funérailles pénètrent, on lui adjoint parfois les juges Eaque (Aristoph. *Ran.* 464) ou Minos qui répare les erreurs judiciaires (Verg. *Aen.* 6, 431-434), et à Rome, le *Ianitor Orci* (fig. 3).

**Le palais.** Au centre du pays, Hadès vit dans son palais (Hes. *theog.* 767-773) de fer et d'airain, matériaux convenant au caractère des lieux, dont les murailles ont été forgées par les Cyclopes (Verg. *Aen.* 6, 548-555) ; le dieu siège sur un trône grossier et tient un sceptre rouillé (Claud. *rapt. Pros.* 1, 79-82). Dans la céramique attique à figures noires et rouges<sup>4</sup>, il est évoqué par une colonne soutenant une architrave sous laquelle trônent les dieux. La construction prend de l'ampleur dans la céramique d'Italie du Sud (fig. 5)<sup>5</sup> mais reste loin des descriptions littéraires ; les représentations du palais entouré de murailles sont d'époque romaine (fig. 4 c).

**Les juges des morts et les auxiliaires.** Traditionnellement au nombre de trois, les juges acquièrent peu à peu une spécialité : Eaque (fig. 6) suivant Platon (*apol.* 41 a) règle le sort des âmes de l'Europe (*Gorg.* 523e-524a), Minos juge tous les nouveaux venus (Hom. *Od.* 11, 568-571) et Rhadamanthe fait avouer les coupables (Verg. *Aen.* 6, 431-434). Mais Perséphone, souvent désignée par les textes et les images comme la souveraine de ce monde, peut remplir elle-même cette fonction (*h. hom. Cer.*, vers 600 ; Claud. *rapt. Pros.* 2, 302-305), ainsi que Pluton (Sil. 13, 601-603). Seules les Erinyes, pour Homère châtient les parjures. Peu à peu aux alentours du palais, dans la céramique apulienne, d'autres figures apparaissent : Dike, Poine, Ananké, Hékate. Probablement issu de croyances populaires Eurynomos est représenté à Delphes sur la lesché (lieu de réunion) des Cnidiens<sup>6</sup> et peut-être sur un vase apulien avec les Danaïdes<sup>7</sup> ; avec ses chairs bleuâtres, il personnifiait la décomposition. La littérature et l'art romains ne feront que renchérir sur cette tendance multipliant la représentation du châtement (Moires, Orcus, Tisiphone...).

**Le séjour des âmes dans la tradition mythique.** À l'époque homérique, les âmes mènent une existence morne ; l'ombre d'Achille (*Od.* 11, 476) nomme les morts « ἀφραδέες » (insensibles) ; seuls les grands criminels ayant offensé spécialement un dieu reçoivent un châtement exemplaire : Sisyphe, Tantale, Tityos (Hom. *Od.* 11, 572-600) et les parjures (Hom. *Il.* 19, 259-60). Suivant la même logique, plus tard à Delphes (cf. n. 8)

<sup>1</sup> Lécythe attique. Peintre du groupe R (dernier quart du Ve siècle av. J.-C.) Paris, Louvre CA 537. LIMC Charon I 41\*.

<sup>2</sup> Peinture d'une tombe d'Ostie, Vatican, autrefois Mus. du Latran 10789. Vers 250 ap. J.-C.

<sup>3</sup> Manuscrit « Vergilius Vaticanus » (milieu Ve siècle ap. J.-C.). Vatican, Bibl. Cod. lat. 3225. LIMC Aeneias 191- 197, Sibyllae 36\*. 42\*.

<sup>4</sup> Cratère attique du P. de la Nékyia (450-440 av. J.-C.). New York, MMA 02.258.21. LIMC Hades 151\* ; Nekyia 13.

<sup>5</sup> Cratère apulien Underworld P. (vers 320 av. J.-C.). Munich, AntKIK 3297. LIMC Sisyphe 1 24\*.

<sup>6</sup> Peinture murale de Polygnote (2<sup>e</sup> quart du Ve siècle av. J.-C.) L'œuvre disparue n'est connue que par une longue description de Pausanias (10, 28-31).

<sup>7</sup> Cratère apulien (fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Naples, Coll. priv. 369. LIMC Danaïdes 17 ; Eurynomos 2.

s'ajoutent le parricide et le sacrilège, les Danaïdes remplacent des anonymes condamnés à remplir un *pithos* (vase) percé pour ne pas avoir été initiés ; enfin, au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., s'ajoute Ixion qui subissait, jusque là, son supplice dans le ciel. Les listes s'allongent au fil du temps, jusqu'à inclure Hésiode et Homère pour avoir menti dans leurs poèmes (Diog. Laert 8, 21). Quelques héros choisis arbitrairement connaissent une vie de fêtes et de combats dans l'île de Leuké, à l'embouchure du Danube pour Pindare (*N.* 4, 49-50) : Ménélas (*Od.* 4, 561-569 ; *Eur. Hel.* 1676-1677 ; *Luc. v. h.*), Achille (*Eur. Andr.* 1262 ; *Iph. Taur.* 436, *Pind. N.* 4, 49-50), Hélène, Iphigénie, Médée, Pélée et Cadmos (*Pind. Ol.* 2, 80).

**Le séjour des âmes dans les religions à mystères.** Des religions à mystères (orphisme, éleusinisme) ou secte (pythagoriciens) ont pour point commun de promettre à leurs fidèles un sort privilégié dans l'autre monde ; on retrouve aussi l'influence de ces doctrines dans la littérature.

À leur arrivée les morts suivent des routes différentes qui se divisent, soit vers le haut et le bas (*Plat. Polit.* 10, 614 d) soit vers la droite pour les « élus » et la gauche pour les damnés. Les indications les plus nettes nous sont données par les lamelles orphiques, aide-mémoire donnés au mort, qui décrivent précisément l'itinéraire à suivre et les pièges à éviter.

**Les damnés.** La première zone différenciée est le borbier, châtiment issu de l'enseignement orphique (*Aristoph. Ran.* 145-150) pour diverses fautes comme le parjure. L'espace unique tel qu'il était probablement à la lesché de Delphes (fig. 1), et que montre encore les vases apuliens (fig. 5), se structure. Ainsi dans *l'Enéide*, les damnés destinés à servir d'exemple sont enfermés, sous la garde de Tisiphone, dans un espace ceint d'un triple mur, entouré du Tartare et du Phlégéton (le fleuve de feu), doté d'une porte aux piliers d'acier et d'une tour de fer ; Énée « âme pure » ne peut y pénétrer (fig. 4 c). Mais pour les criminels moins endurcis les châtiments (âme exposée au vent, lavée ou nettoyée par le feu) ne sont pas définitifs ; ils constituent une espèce de purgatoire avant un séjour dans l'Élysée, l'accès au Léthé et la réincarnation (*Verg. Aen.* 6, 739-750).

**Les Champs Élysées.** La promesse d'échapper à la vie morne des autres morts (fig. 5) se matérialise. Dans des « prés fleuris pleins de roses », baignés de lumière, les initiés continuent à célébrer les mystères (*Aristoph. Ran.* 154-157 ; 316-459) qui peuvent être des banquets ; cette activité a donné lieu au reproche ironique des promesses trop matérielles (*Plat. Polit.* 11, 363 d). Ce sort s'étend peu à peu à tous ceux qui ont été justes, ils passent leur temps en conversations, concerts groupés autour d'Orphée et de Musée (fig. 4 d), exercice de palestre, soins à leurs chevaux (*Pind. Ol.* 2, 130 ; *Plat. Ax.* 371 c-d). Ils se retrouvent dans un paysage digne de l'Âge d'or sous d'autres astres (*Verg. Aen.* 6, 641, *Claud. rapt. Pros.* 2, 282-293) baigné par l'Eridan. Les rares images reflètent les thèmes littéraires de la prairie de roses, de la divinisation de l'âme du mort (fig. 6)<sup>1</sup> et du banquet (fig. 7)<sup>2</sup>.

La purification et l'effacement des traces de matérialité achevés, les âmes – hormis celles qui ont gagné le droit de se dissoudre dans l'éther (*Verg. Aen.* 6, 744-47) – boivent l'eau du Léthé (fig. 4 e) et avec elle l'oubli qui leur permet de rejoindre un nouveau corps. Les membres des sectes orphiques doivent l'éviter, ils ont subi leur châtiment durant leur vie terrestre et acquis le droit de ne plus se réincarner ; en buvant à la source de Mémoire, ils rejoignent les mystes (initiés) en conservant la mémoire des choses (*Orph. h. Mnemosyne* 77, 19).

**La sortie.** Les visiteurs occasionnels semblent sortir par le chemin par lequel ils sont entrés ; les faux morts se réveillent miraculeusement pour échapper à la crémation. Seul Virgile (*Aen.* 6, 893-899) indique une sortie différente de l'entrée, Énée sort par une des portes du Sommeil, celle d'ivoire, réservée aux songes, alors que celle de corne est celle des ombres (fig. 4 f). Le chemin d'Énée est typique de l'enrichissement de la géographie infernale au fil du temps.

L'enchevêtrement des traditions rend l'établissement d'une « carte » des plus difficile d'autant que les descriptions sont le reflet d'une tradition littéraire à laquelle se mêlent diverses doctrines. Ces visions ne sont pas non plus exemptes de fantaisie, certains écrivains ne se sont visiblement pas privés d'enjoliver le tableau. Ce sont peut-être ces enrichissements et les nombreuses spéculations philosophiques qui ont amené certains auteurs à penser que les anciens ne croyaient pas en l'au-delà, mais l'importance donnée à la protection des tombeaux semble, comme le soulignait Cicéron (*Tusc.* 1, 12, 27), laisser penser à la réalité de cette croyance.

<sup>1</sup> Peinture de Rome, Hypogée des Otavii (1<sup>er</sup> quart du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.). Rome, Mus. Naz. Rom. 104480. LIMC Mercurius 350\* ; Psyche 54.

<sup>2</sup> Mosaïque funéraire de Thina (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Sfax, Mus. arch. F 17. LIMC Eros 524 ; Psyche ad 54.

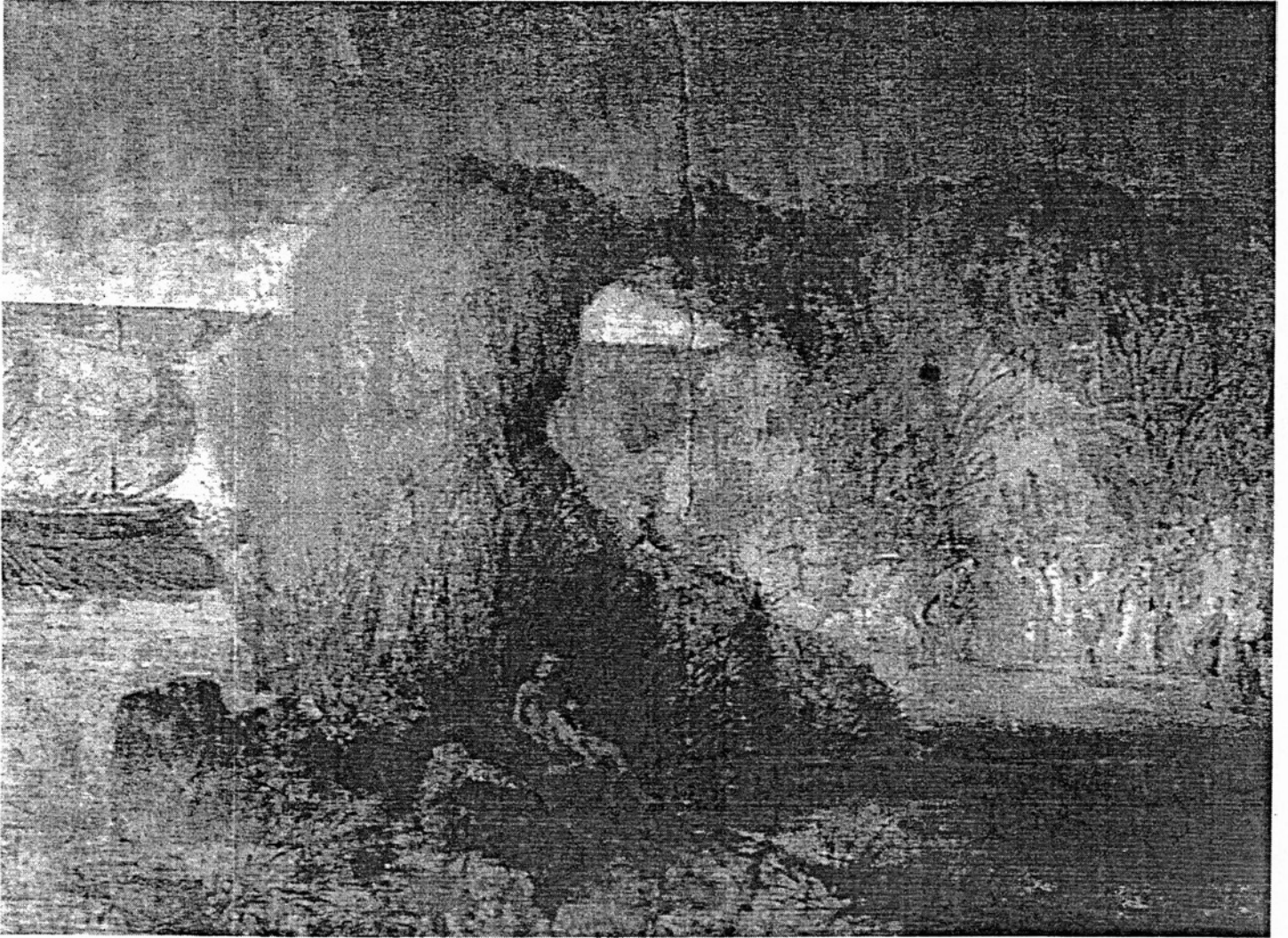


Fig. 1 : Ulysse aux Enfers. Vatican, Bibliothèque. Frise de l'Esquilin. Vers 50-40 av. J.-C.



Fig. 2 : Charon venant chercher le mort dans sa barque. Lécythe attique.  
Dernier quart du Ve siècle av. J.-C. Paris, musée du Louvre CA 537.



Fig. 3 : Passage des portes par les âmes des morts. Peinture d'une tombe d'Ostie, Vatican. Vers 250 ap. J.-C.



Fig. 4a : Énée et la Sybille entrant aux Enfers.  
Manuscrit "Vergilius Vaticanus". Vatican, Bibl. Cod, lat. 3225. Folio 47v. Milieu Ve siècle ap. J.-C.

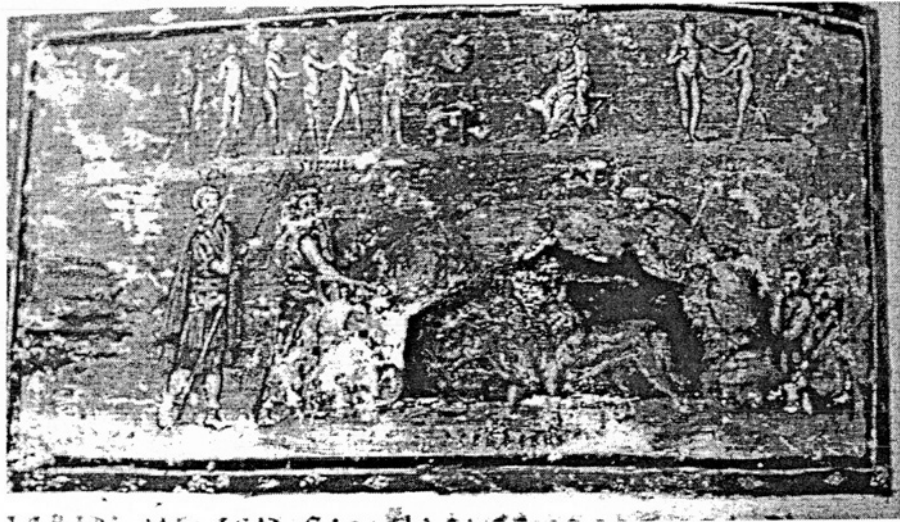


Fig. 4b : Cerbère gardant la porte des Enfers. Manuscrit " Vergilius Vaticanus ". Folio 48v.

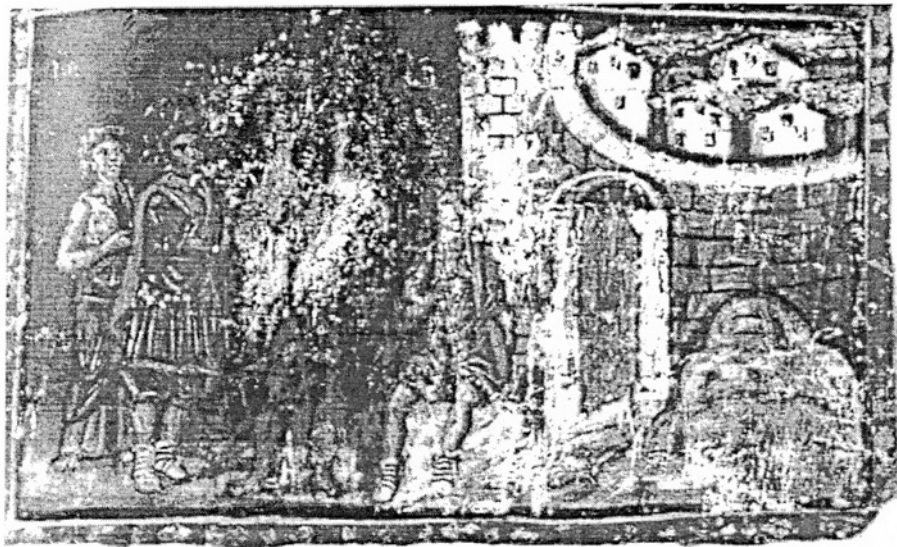


Fig. 4c : Le Palais d'Hadès. Manuscrit " Vergilius Vaticanus ". Folio 49z.





Fig. 4d : Les Champs Élysées. Manuscrit " Vergilius Vaticanus ". Folio 52z.

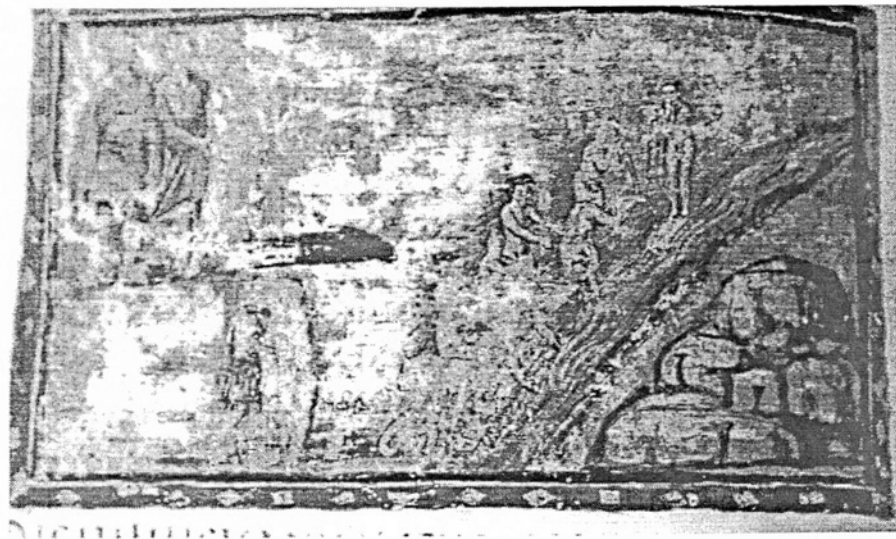


Fig. 4e : Âmes buvant l'eau du Léthé. Manuscrit " Vergilius Vaticanus ". Folio 53v.

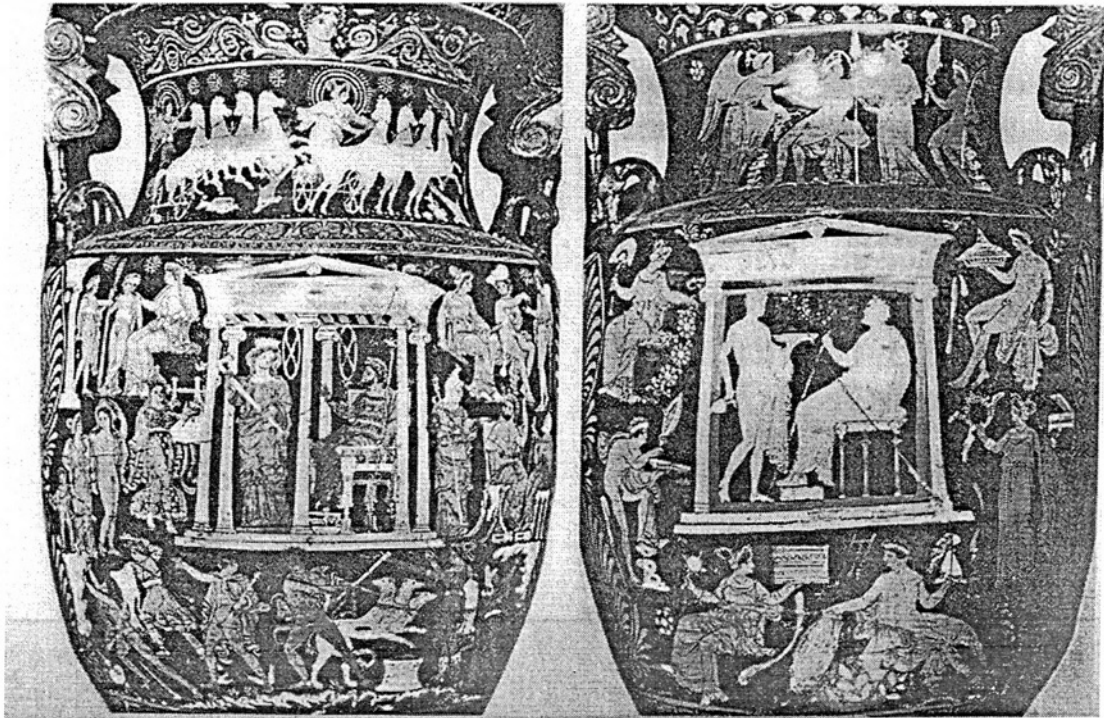


Fig. 5. Les Champs Elysées. Cratère apulien (fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), Naples, Coll. priv. 369.



Fig. 6 : Scène des Champs Élysées. Divinisation de l'âme du mort.  
Peinture de Rome, Hypogée des Octavii (premier quart du IIIe siècle ap. J.-C.).  
Rome, Mus. Naz. Rom 104480.

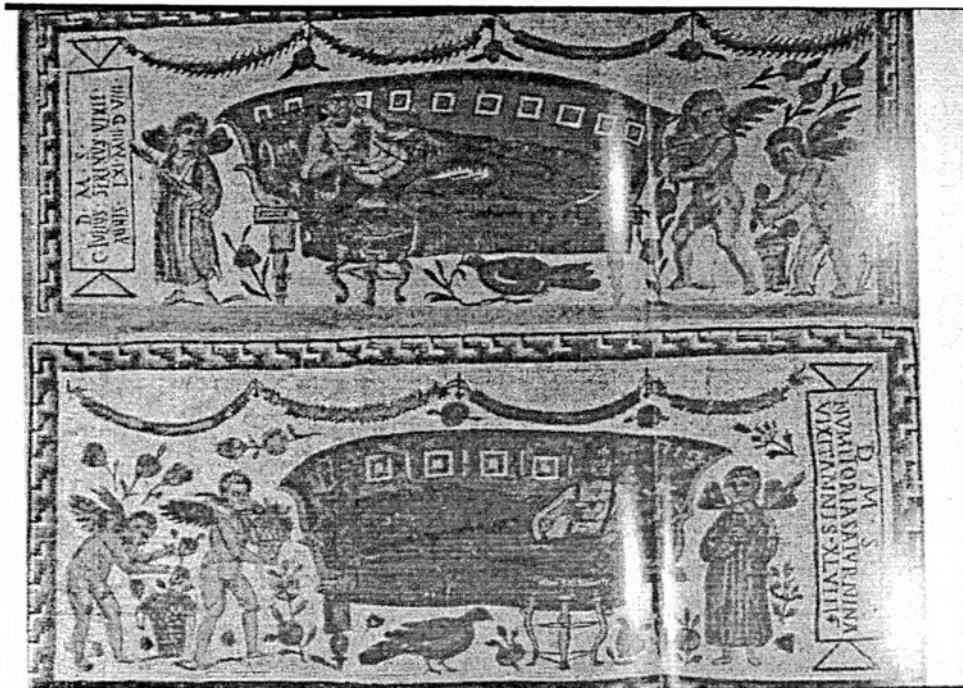


Fig. 7: Banquet. Mosaïque de Thina (IIIe-IVe siècle ap. J.-C.). Sfax, Musée Archéologique F. 17.